



Lycée Multilingue OMBROSA
Maternelle - Élémentaire - Collège - Lycée



Enseignement
Multilingue
Lyon

www.ombrosa.com
administration@ombrosa.fr

**LYCÉE MULTILINGUE
DE LYON**

*Maternelle - Élémentaire
Collège - Lycée
Service Administratif*

95 quai Clemenceau
69300 Caluire - France
Tél + 33 4 78 23 22 63
Fax + 33 4 78 23 56 22
caluire@ombrosa.fr

THE NURSERY

*Maternelle
Siège Social*

50 rue Vendôme
69006 Lyon - France
Tél + 33 4 78 93 71 00
vendome@ombrosa.fr

**ÉCOLE BILINGUE
DE SAVOIE**

Maternelle - Élémentaire

Rue Centrale
73420 Voglans - France
Tél +33 4 79 54 48 86
voglans@ombrosa.fr

**COLLÈGE MULTILINGUE
DE SAVOIE**

Collège

Sentier de la grande Roche
Route des Catons
73370 Le Bourget du Lac
France
+33 4 79 85 64 26
lebourgetdulac@ombrosa.fr

Établissements privés, association Loi
1901 à but non lucratif.
Primaire sous contrat avec l'État
français, secondaire hors contrat.

ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES 2015-16

INSCRIPTION ANNUELLE

Dans le cadre de ses outils éducatifs, Ombrosa dispose, à l'issue de la classe, d'un encadrement extra-scolaire. Selon les âges et les inclinations, un éventail de clubs sportifs et culturels est proposé ainsi que diverses modalités d'études.

Une approche structurée et une ambiance conviviale se conjuguent pour permettre à chacun de progresser à son rythme et de se révéler pleinement.

* * * * *

Club de Gymnastique

Les activités convergent vers l'acquisition et la progression des qualités de souplesse, de coordination, de renforcement musculaire et de vitesse nécessaires à l'épanouissement et au développement physique de l'enfant. Le club construit en outre une progression technique du travail aux agrès.

Chaque élève peut également, s'il le souhaite, participer à des compétitions scolaires, départementales, régionales et nationales à partir de la sixième.

Club Judo

Les élèves participant au club sont invités à découvrir l'aspect «socialisant» de ce sport au code moral bien précis. Au-delà des techniques liées à la pratique du judo, les enfants sont amenés à prendre conscience de leur corps et à maîtriser équilibre et latéralisation. Possibilité de compétition. Licence FFJDA à souscrire auprès de l'enseignante.

Club Athlétisme

Les élèves sont encadrés dans le parc d'Ombrosa où ils développent leurs capacités d'endurance, de vitesse, de détente et de puissance et abordent les techniques spécifiques des courses, sauts et lancers. L'entraînement permet un développement harmonieux et sain de la personnalité de l'enfant et peut selon la motivation de chacun déboucher sur de nombreuses compétitions scolaires.

Club de Rugby

Une activité de rugby sera animée par Sébastien et ses collègues en partenariat avec la Fédération Française de rugby à 13.



UNIVERSITY of CAMBRIDGE
International Examinations

CAMBRIDGE INTERNATIONAL CENTRE

Club de Foot

Le club de football permet à chaque enfant de s'épanouir individuellement au sein d'un projet collectif. A travers les exercices éducatifs et ludiques, les participants développent des qualités physiques (motricité, technique ...), intellectuelles (tactiques ...) et morales (règles, respect, esprit d'équipe).

Club Chorale

S'inspirant de la tradition britannique, la chorale du primaire, animée par le chef de chœur, allie un travail technique (sur le souffle, la voix, les gammes...) et culturel en abordant des types de musiques très différents. La chorale accueille et assemble toute sensibilité et tout talent et prend plaisir à se produire à l'occasion de concerts.

Club d'Art

CP- CE1 / CE2-CM1-CM2

Les élèves auront la possibilité, dans une ambiance ludique, de développer leurs connaissances et leur maîtrise des arts plastiques. Diverses techniques seront développées à travers des thématiques proposées par l'enseignant.

6°- 5°- 4°

Les activités du club d'art s'organisent autour des idées des participants et de l'enseignant qui élaborent ensemble un projet commun à partir de productions personnelles. Combinant ainsi liberté individuelle d'expression artistique et travail en groupe, les élèves explorent les divers domaines et techniques de l'art visuel (peinture, sculpture, photo...).

3°- 2nde

Les activités s'articulent autour d'un projet en vue de passer l'épreuve IGCSE d'art.

Musical Theatre club

La comédie musicale est une formidable opportunité, pour les élèves qui le souhaitent, de s'impliquer dans un projet de grande envergure et de goûter à la fébrilité et au doux succès générés par une telle production! Pour un travail de qualité, le nombre d'inscrits sera limité. Les candidatures supplémentaires seront placées sur liste d'attente dans l'éventualité d'un désistement. La présence aux séances hebdomadaires est requise.

Club d'Echecs

Les échecs considérés par certains comme un simple jeu, passe-temps ou loisir sont pour d'autres une passion, un sport, un art...

Le club Echecs proposé offre la possibilité aux élèves d'allier complexité, stratégie et plaisir du jeu. Les échecs sont aussi une activité qui peut permettre à l'enfant d'améliorer attention et concentration.

Temps d'étude pour le secondaire

Les élèves peuvent être inscrits à l'étude selon la grille jointe. Les élèves sont surveillés. La présence sera contrôlée. Aucun départ anticipé n'est possible sans un justificatif écrit ou sans que l'enfant soit pris en charge par la famille à l'accueil.

Atelier de littérature anglaise et enseignement complémentaire d'anglais

Se reporter au paragraphe « Structure et suivi pédagogique » du livret d'informations générales.

London Academy of Music and Dramatic Art (LAMDA)

LAMDA est une des certifications du Royaume-Uni qui propose des examens en expression et interprétation théâtrale depuis plus de 130 ans. Le programme est effectué sur une période de 10 semaines sous la forme d'une séquence par semaine. La session débute en septembre et conduit les élèves à l'examen final qui aura lieu en décembre 2015. Inscription effectuée par anticipation en juin. Intégration encore possible pour début septembre selon places disponibles. Informations sur le site web.



INSCRIPTION ANNUELLE AUX ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES 2015-16.

Les clubs dont les horaires ne sont pas précisés dans le tableau ont lieu de 16h à 17h30

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------|---|--|---|---|--|
| Primaire | GYM (CP-CE1) RUGBY (CE1 à CM2) CHORALE (CM 12h15 - 13h00) ART (CE2-CM1-CM2) | GYM (CE2-CM) JUDO (CM2) FOOT (CE1-CE2) CHORALE (CE 11h30 - 12h15) ECHECS Niveau confirmé (à partir du CE2) | GYM (Primaire) 13h00-14h45 | FOOT (CM1-CM2) JUDO (CE2-CM1) ART (CP – CE1) ECHECS Niveau débutant (à partir du CE1) | GYM (CM) JUDO (CP-CE1) CHORALE (CE 11h30 - 12h15) (CM 12h15 - 13h00) ECHECS Niveau perfectionnement (à partir du CE2) |
| Secondaire | MUSICAL THEATRE CLUB (Collège) RUGBY (Collège) ART * (3°2 ^{nde}) RENFORCEMENT D'ANGLAIS * (6°) <i>Obligatoire pour les débutants</i> TEMPS D'ETUDE (Secondaire) | ECHECS (Collège) JUDO (collège) SOUTIEN D'ANGLAIS (Collège 5° à 3°) SESSION LAMDA* (Collège) 16h15-17h30 Inscription effectuée par anticipation en juin 2015. Début des cours dès le mardi 1 ^{er} septembre. Intégration encore possible pour début septembre selon places disponibles. TEMPS D'ETUDE (Secondaire) | MUSICAL THEATRE CLUB (Collège) 13H15-14H45 GYM (Collège) 14h45-16h30 SESSION LAMDA* (Collège) 15h15-16h30 Inscription effectuée par anticipation en juin 2015. Début des cours dès le mardi 1 ^{er} septembre. Intégration encore possible pour début septembre selon places disponibles. TEMPS D'ETUDE (Secondaire) 13h30-14h45 | GYM (Secondaire) ART (6°-5°-4°) OPTION ATELIER DE LITTERATURE * (3°) TEMPS D'ETUDE (Secondaire) | ATHLETISME (Collège- Lycée) GYM (Secondaire) 17h30-19h30 TEMPS D'ETUDE (Secondaire) |

***reportés sur le tableau pour mémoire. Inscription annuelle par anticipation ou via la fiche pédagogique du dossier d'inscription ou de réinscription. Début des cours pour ces activités dès la première semaine de rentrée.**

La grille proposée est mise en place à partir du **lundi 14 septembre 2015 pour l'année** POUR TOUTES les activités et sera maintenue si le nombre d'élèves inscrits justifie le fonctionnement de l'activité. Par ailleurs, Le nombre d'élèves par activité est susceptible d'être limité.

Les élèves non-inscrits avant le lundi 07 septembre 2015 ne seront pas acceptés au club. Merci de respecter ce délai.

Informations

- Pour participer de façon constructive aux clubs, il est demandé une attitude positive, un minimum d'aptitude et de la persévérance. Les absences répétées pourront être sanctionnées et entraîner une suspension de la participation.
- Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents et aux enfants de bien respecter le choix des jours.
- En cas d'absence au club ou à l'étude, merci de le signaler à l'accueil avant le début de l'activité et de présenter un justificatif aux enseignants concernés.
- Clubs et activités du secondaire le mercredi et club gym le vendredi : l'enfant n'est pas sous la responsabilité de l'Etablissement avant l'activité sauf s'il est inscrit en demi-pension (pour le mercredi) ou à l'étude (pour le mercredi et le vendredi).

Au VERSO : modalités d'inscription et pièces à fournir.



ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES 2015-16

INSCRIPTION ANNUELLE (à rendre avant le 07 septembre 2015)

NOM : Prénom : Classe :

Inscription au Temps d'étude* (secondaire) Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
(pas de frais annexes).

Soutien d'anglais (collège 5^o à 3^o)
270 € (contribution annuelle)

Chorale
142 € (contribution annuelle)
CE1 CE2 (mardi et vendredi)
CM1 CM2 (lundi et vendredi)

Musical Theater club collège (lundi et mercredi)
152 € (deux trimestres)

Art
270 € (contribution annuelle)
CP - CE1 - jeudi
CE2-CM1-CM2 : lundi
6^o5^o4^o : jeudi

Echecs
223 € (contribution annuelle)
Niveau confirmé CE2 CM1 CM2 Collège- mardi
Niveau débutant à partir du CE1 - jeudi
Niveau perfectionnement à partir du CE2 -vendredi

Gym* préciser le ou les jours :
223 € (contribution annuelle)
Lun Mar Mer Jeu Ven

Judo
223 € (contribution annuelle)
CM2-collège : mardi
CE2- CM1 : jeudi
CP-C1 : vendredi

Foot
223 € (contribution annuelle)
CE1-CE2 - mardi
CM1-CM2 - jeudi

Rugby
223 € (contribution annuelle)

Athlétisme
223 € (contribution annuelle)

* Inscription forfaitaire donnant accès à plusieurs séances hebdomadaires

La grille proposée est mise en place à partir du **lundi 14 septembre 2015 pour l'année** et pour toutes les activités et sera maintenue si le nombre d'élèves inscrits justifie le fonctionnement de l'activité. Par ailleurs, Le nombre d'élèves par activité est susceptible d'être limité.

Pièces à fournir obligatoirement, pour le 07/09 dernier délai, avec le présent coupon (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et l'enfant ne pourra pas participer à l'activité)

- un **certificat médical d'aptitude** est à joindre impérativement pour les activités sportives
- une **souscription assurance scolaire** est nécessaire pour toute activité extra-scolaire. La copie de l'attestation a dû être déposée en ce début d'année scolaire à l'accueil par vos soins.
- Le **règlement** est annuel par chèque(s) à l'ordre de : ELE Ombrosa, au dos duquel nous vous demandons d'inscrire le nom de l'enfant, sa classe, le nom de l'activité et le(s) jour(s) choisi(s).
Une facilité de paiement en 3 fois est acceptée selon les modalités ci-dessous. Les 3 chèques devront être fournis avec l'inscription, ils seront encaissés au début des mois de septembre, janvier et mars).

270 € : 3 chèques → 90 € + 90 € + 90 €
152 € : 3 chèques → 51 € + 51 € + 50 €

223 € : 3 chèques → 75 € + 74 € + 74 €
142 € : 3 chèques → 48 € + 47 € + 47 €

Informations

- Pour participer de façon constructive aux clubs, il est demandé une attitude positive, un minimum d'aptitude et de la persévérance. Les absences répétées pourront être sanctionnées et entraîner une suspension de la participation.
- Pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents et aux enfants de bien respecter le choix des jours.
- En cas d'absence au club ou là l'étude, merci de le signaler à l'accueil avant le début de l'activité et de présenter un justificatif aux enseignants concernés.
- Clubs et activités du secondaire le mercredi et club gym le vendredi : l'enfant n'est pas sous la responsabilité de l'Etablissement avant l'activité sauf s'il est inscrit en demi-pension (pour le mercredi) ou à l'étude (pour le mercredi et le vendredi).

